



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL

MENTION COMPLEMENTAIRE

Bijoux de mode

SOMMAIRE

ANNEXE I	<u>Présentation synthétique du référentiel du diplôme</u>
ANNEXE II	<u>Référentiel des activités professionnelles</u>
ANNEXE III	<u>Référentiel de compétences</u>
	Compétences
	Savoirs associés
ANNEXE III bis	<u>Lexique</u>
ANNEXE IV	<u>Référentiel d'évaluation</u>
	IV a. Unités constitutives du diplôme
	IV b. Règlement d'examen
	IV c. Définition des épreuves
ANNEXE V	<u>Périodes de formation en milieu professionnel</u>

Mention complémentaire spécialité « Bijoux de mode »

ANNEXE I

Présentation synthétique du référentiel du diplôme

Tableau de synthèse : Activités – Compétences – Unités

ACTIVITES	BLOCS DE COMPETENCES	UNITES
Activité 1 Élaboration d'un projet de pièce.	Bloc n° 1 : Élaborer un projet de pièce. <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.- Collecter et classer des informations techniques, stylistiques et esthétiques.- Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.- Proposer et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.- Réaliser une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.- Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.	Unité U1 Elaborer un projet de pièce
Activité 2 Préparation de la réalisation.	Bloc n° 2 : Préparer la réalisation. <ul style="list-style-type: none">- Contrôler les matières d'œuvre et établir la gamme opératoire.	Unité U2 Préparer la réalisation
Activité 3 Réalisation d'une pièce.	Bloc n° 3 : Réaliser une pièce. <ul style="list-style-type: none">- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.- Préparer les matériaux et les composants.- Exécuter et transférer des tracés.- Réaliser un prototype.- Réaliser une pièce et/ou une série.- Reprendre les pièces de métal en sortie de fonderie.- Exécuter les opérations de finitions.- Contrôler la conformité et respecter les délais et le budget.	Unité U3 Réaliser une pièce

Mention Complémentaire spécialité « Bijoux de mode »

ANNEXE II Référentiel des activités professionnelles

1 - L'emploi et la qualification

Les bijoux de mode font référence aux bijoux de fantaisie et haute fantaisie, aux parures, aux bijoux de création, aux bijoux couture et haute couture.

1-1 Définition de l'emploi

La bijouterie, c'est la fabrication de bijoux et objets de parure : bagues, boucles d'oreille, bracelets, chaînes, colliers, médailles...

La bijouterie de mode comprend la fabrication totale ou partielle de tout article de bijouterie à vocation d'accessoire de mode ou de parure. Elle s'inspire des dernières tendances de la mode qui permettent un perpétuel renouvellement de ses collections.

Les bijoux sont réalisés à partir de matériaux divers : métaux communs plaqués ou non, bois, cuirs et peaux, verre, cristal, résines et matières plastiques....

Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » est un professionnel très qualifié des métiers d'art. Il peut exercer en tant qu'artisan, indépendant ou salarié du privé ou de la fonction publique. Il peut travailler en bureau d'étude ou en atelier.

1-2 Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau 3 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation permettant de prétendre à une qualification correspondante de la convention collective nationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent.

Les appellations les plus courantes de l'emploi sont :

- Bijoutier/Bijoutière,
- Maquettiste/Prototypiste/Modéliste,
- Concepteur/Conceptrice numérique,
- Monteur/Monteuse,
- Assembleur/Assembleuse.

1-3 Perspectives

La finalité première de la mention complémentaire « Bijoux de mode » est l'insertion professionnelle dans un secteur d'activité spécifique, marqué par l'excellence.

Après quelques mois ou années d'expérience, le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » peut être amené à gérer une équipe ou à créer son propre atelier.

Il peut à la marge poursuivre des études en Brevet des métiers d'art (BMA / niveau 4).

2 - Le contexte professionnel

2-1 Secteur d'activité

Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » exerce son activité dans des ateliers privés ou institutionnels, ou dans des petites et moyennes entreprises. Il réalise des pièces pour le compte :

- d'entreprises de fabrication, de commercialisation de bijoux et accessoires de mode ;
- d'enseignes de luxe ;
- de particuliers ;
- de collectivités territoriales et de grandes institutions ;
- de décorateurs, costumiers, accessoiristes...

Le périmètre de la profession couvre plusieurs secteurs d'activités :

- la bijouterie fantaisie et haute fantaisie ;
- la haute couture ;
- le prêt-à-porter ;
- la maroquinerie et la ganterie ;
- la fonderie d'art ;
- la chaussure ;
- le packaging de luxe (flaconnage, articles d'écriture...) ;
- ...

2-2 Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » intervient en autonomie à son compte ou s'il est salarié sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier.

Il conçoit et réalise des bijoux et accessoires de mode, dans le périmètre de la profession. Il respecte les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou actuelles. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements et au développement du numérique.

Il intervient dans le cadre :

- de créations et de fabrications traditionnelles ou contemporaines ;
- de restaurations ou de rénovations.

À partir du cahier des charges, il est amené à :

- **analyser** les caractéristiques techniques et esthétiques d'une pièce ;
- **proposer** des solutions techniques et esthétiques ;
- **déterminer** les opérations à réaliser dans l'ordre chronologique de fabrication ;
- **préparer** l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail) ;
- **réaliser** les opérations de prototypage, de montage, de bijouterie et de décor ;
- **participer** au travail en équipe, collaborer avec différents intervenants ;
- **respecter** le planning de réalisation ;
- **contrôler** la conformité de la pièce.

Les tableaux suivants précisent :

- les pièces réalisées ;
- les matériaux, produits et composants utilisés ;
- les activités et tâches du métier ;
- le détail des activités.

LES PIÈCES RÉALISÉES

Définition des pièces réalisées par le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode ».

Dans le respect du cahier des charges, le titulaire de la mention complémentaire établit une fiche de fabrication déterminant les caractéristiques esthétiques et techniques ainsi que les matériaux utilisés. Selon le processus de fabrication, il effectue tout ou partie des tâches. Il travaille les pièces à l'unité ou en série.

PIECES COURANTES DE LA PROFESSION	FABRICATION			
	Très fréquente	Assez fréquente	Peu fréquente	Exceptionnelle
BIJOUTERIE DE MODE / HAUTE-COUTURE/PRÊT-À-PORTER				
Accessoires de cheveux		X		
Bagues	X			
Boutons		X		
Boucles d'oreilles	X			
Bracelets, manchettes	X			
Broches, fibules			X	
Colliers, pendentifs	X			
MAROQUINERIE				
Bijoux de sac			X	
Ceintures	X			
Fermeoirs et pièces métalliques		X		
Minaudières				X
Ornements métalliques	X			
CHAUSSURES				
Bijoux de chaussures			X	
PACKAGING DE LUXE / FLACONNAGE				
Capots et bouchons	X			
Décors du flacon			X	
Plaques d'ornement			X	

LES MATÉRIAUX ET PRODUITS UTILISÉS

Matériaux et produits	Nature
Métaux et alliages	Acier inox
	Aluminium
	Apprêts, systèmes : chaîne, broche, fermoir...
	Argent
	Assemblage de métaux (Goldfilled...)
	Bronze
	Cuivre
	Étain
	Fer
	Laiton
	Or
	Palladium, rhodium
	Ruthenium
	Zamac
Zinc	
Matériaux naturels	Bois
	Corne
	Cuir
	Nacre
	Pierres fines, perles de culture
	Plumes
Matériaux synthétiques	Caoutchouc à vulcaniser
	Cire
	Elastomère
	Laques
	Plastiline
	Plâtre
	Plexiglas et polyméthacrylate de méthyle (PMMA)
	Résines époxy / polymères
	Vernis
	Colles
	Poix

Divers	Céramique
	Perles de verre
	Textiles
	Verre et cristal
	...

Pour chacune des tâches, le degré d'autonomie de l'opérateur est indiqué selon trois niveaux associant son autonomie réelle de savoir-faire et sa responsabilité concernant l'exécution et le résultat attendu de la tâche.

Sous contrôle (SC)	Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée (<i>autonomie partielle</i>).
Autonomie (A)	Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » maîtrise l'exécution de la tâche et peut en choisir la méthode d'exécution (<i>autonomie totale</i>).
Responsabilité (R)	Le titulaire de la mention complémentaire « Bijoux de mode » exerce durant la tâche la responsabilité partielle ou totale : <ul style="list-style-type: none"> - I : des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité) ; - II : des moyens (utilisation rationnelle des matériels) ; - III : des produits réalisés (conformité, qualité).

Activités	A1 – Élaboration d'un projet de pièce.
	A2 – Préparation de la réalisation.
	A3 – Réalisation d'une pièce.

Les arts appliqués au métier et la culture artistique professionnelle sont inscrits dans un bloc de compétences professionnelles transversales mobilisées dans l'ensemble des activités décrites dans le tableau.

ACTIVITÉS	TÂCHES	SC	A	R
A1 Elaboration d'un projet de pièce.	T1 - Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges.	X		II
	T2 - Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'une pièce.	X		
	T3 - Collecter et trier des informations.		X	
	T4 - Proposer des solutions techniques et esthétiques.	X		
	T5 - Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation.	X		
	T6 - Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.		X	
A2 Préparation de la réalisation.	T1 - Gérer les stocks et les approvisionnements.	X		II III
	T2 - Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants.		X	
	T3 - Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).		X	
A3 Réalisation d'une pièce.	T1 - Fabriquer les éléments nécessaires constituant la pièce.		X	II III
	T2 - Assembler les éléments de la pièce.		X	
	T3 - Assurer les finitions de la pièce.		X	
	T4 - Contrôler la conformité de la pièce.	X		
	T5 - Préparer le conditionnement de la pièce.		X	

TABLEAUX DE DETAILS DES ACTIVITES

ACTIVITES	A1 – ELABORATION D'UN PROJET DE PIECE.		
TACHES			
<p>T1 - Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges.</p> <p>T2 - Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'une pièce.</p> <p>T3 - Collecter et trier des informations.</p> <p>T4 - Proposer des solutions techniques et esthétiques.</p> <p>T5 - Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation.</p> <p>T6 - Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.</p>			
CONDITIONS D'EXERCICE			
Situation de travail			
- atelier, bureau d'études			
Données techniques / ressources			
<ul style="list-style-type: none"> - cahier des charges (contraintes techniques, esthétiques et stylistiques), consignes écrites et orales ; - traduction de la demande du client ; - ressources documentaires et matérielles (internet, documents fournisseurs, livres, catalogues, revues, archives, pièces ...); - propositions graphiques et plastiques (croquis, modelages, échantillons...); - trame d'une fiche technique ou archive ; - recommandations techniques, contraintes qualité. 			
Ressources humaines et moyens matériels			
<ul style="list-style-type: none"> - équipe de travail ; - partenaires et fournisseurs ; - outils et machines ; - équipements informatiques et numériques (logiciels machine, CAO, DAO...); - matériaux et produits. 			
Sous contrôle : T1, T2, T4, T5		Autonomie : T3, T6	
Responsabilité sur :	I – Personnes <input type="checkbox"/>	II – Moyens <input checked="" type="checkbox"/>	III – Produit <input type="checkbox"/>

RESULTATS ATTENDUS

T1 - *Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges.*

R1 : Le cahier des charges est formalisé, il permet l'étude et la réalisation dans le respect de la demande du client.

T2 - *Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'une pièce.*

R2 : Les caractéristiques techniques et esthétiques de la pièce sont identifiées et répertoriées.

T3 - *Collecter et trier des informations.*

R3 : Les informations sont suffisantes et organisées.

T4 - *Proposer des solutions techniques et esthétiques.*

R4 : Les solutions techniques et esthétiques envisagées répondent au cahier des charges.

T5 - *Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation.*

R5 : Les étapes de la réalisation sont identifiées, décrites, organisées à partir de la fiche technique.

T6 - *Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.*

R6 : La communication est structurée, précise, fiable et adaptée aux différentes situations. Elle contribue à la bonne image de l'entreprise et de la profession.

ACTIVITES	A2 – PREPARATION DE LA REALISATION.		
TACHES			
<p>T1 - Gérer les stocks et les approvisionnements. T2 - Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants. T3 - Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).</p>			
CONDITIONS D'EXERCICE			
Situation de travail			
- atelier.			
Données techniques / ressources			
<ul style="list-style-type: none"> - cahier des charges (contraintes techniques, esthétiques et stylistiques), consignes écrites et orales ; - traduction de la demande du client ; - ressources documentaires et matérielles (internet, documents fournisseurs, livres, catalogues, revues, archives, pièces ...); - propositions graphiques et plastiques (croquis, modelages, échantillons...); - fiche technique ; - cahier des charges qualité ; - répertoire des sous-traitants et fournisseurs ; - inventaire des stocks ; - outils et matériels disponibles ; - règles d'hygiène et de sécurité ; - règles et contraintes du développement durable. 			
Ressources humaines et moyens matériels			
<ul style="list-style-type: none"> - équipe de travail ; - partenaires et fournisseurs ; - outils et machines ; - équipements informatiques et numériques (logiciels machine, CAO, DAO...); - matériaux et produits. 			
Sous contrôle : T1, T2		Autonomie : T3	
Responsabilité sur :	I – Personnes <input type="checkbox"/>	II – Moyens <input checked="" type="checkbox"/>	III – Produit <input checked="" type="checkbox"/>

RESULTATS ATTENDUS

T1 - *Gérer les stocks et les approvisionnements.*

R1 : Les stocks nécessaires sont inventoriés et l'approvisionnement permet la réalisation dans les délais.

T2 - *Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants.*

R2-1 : L'organisation du travail permet la réalisation dans des conditions requises ;

R2-2 : Les intervenants identifiés sont qualifiés et disponibles pour participer à la réalisation.

T3 - *Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).*

R3 : Les matériaux, matériels sont disponibles et le poste de travail est opérationnel.

ACTIVITÉS	A3 – REALISATION D'UNE PIECE.		
TACHES			
<p>T1 - Fabriquer les éléments nécessaires constituant la pièce. T2 - Assembler les éléments de la pièce. T3 - Assurer les finitions de la pièce. T4 - Contrôler la conformité de la pièce. T5 - Préparer le conditionnement de la pièce.</p>			
CONDITIONS D'EXERCICE			
Situation de travail			
- atelier.			
Données techniques / ressources			
<ul style="list-style-type: none"> - cahier des charges (contraintes techniques, esthétiques et stylistiques), consignes écrites et orales ; - traduction de la demande du client ; - ressources documentaires et matérielles (internet, documents fournisseurs, livres, catalogues, revues, archives, pièces ...); - fiche technique ; - prototype ; - gamme opératoire ; - cahier des charges qualité ; - répertoire des sous-traitants et fournisseurs ; - inventaire des stocks ; - outils et matériels disponibles ; - règles d'hygiène et de sécurité ; - règles et contraintes du développement durable. 			
Ressources humaines et moyens matériels			
<ul style="list-style-type: none"> - équipe de travail ; - partenaires et fournisseurs ; - outils et machines ; - équipements informatiques et numériques (logiciels machine, CAO, DAO...); - matériaux et produits. 			
Sous contrôle : T4		Autonomie : T1, T2, T3, T5	
Responsabilité sur :	I – Personnes <input type="checkbox"/>	II – Moyens <input checked="" type="checkbox"/>	III – Produit <input checked="" type="checkbox"/>

RESULTATS ATTENDUS

T1 –*Fabriquer les éléments nécessaires constituant la pièce.*

R1-1 : Les différents éléments de la pièce sont fabriqués dans le respect de la fiche technique et dans les délais.

R1-2 : Les différents éléments de la pièce sont fabriqués dans le respect des contraintes formelles et esthétiques.

T2 - *Assembler les éléments de la pièce.*

R2-1 : Les différents éléments de la pièce sont assemblés dans le respect de la fiche technique et dans les délais.

R2-2 : Les différents éléments de la pièce sont assemblés dans le respect des contraintes formelles et esthétiques.

T3 -*Assurer les finitions de la pièce.*

R3-1 : Les finitions de la pièce sont réalisées dans le respect de la fiche technique et dans les délais.

R3-2 : Les finitions de la pièce sont réalisées dans le respect des contraintes formelles et esthétiques.

T4 - *Contrôler la conformité de la pièce.*

R5-1 : La pièce est vérifiée en conformité avec le cahier des charges qualité à chaque étape.

R5-2 : Le contrôle qualité est exhaustif et permet de déceler et de corriger d'éventuels défauts.

T5 - *Préparer le conditionnement de la pièce.*

R4-1 : La pièce est référencée en conformité avec la fiche technique.

R4-2 : La pièce est nettoyée et protégée.

Mention Complémentaire spécialité « Bijoux de mode ».

**ANNEXE III
Référentiel de compétences**

Présentation des blocs et des compétences

ACTIVITES	BLOCS		COMPETENCES
Elaboration d'un projet de pièce.	Elaborer un projet de pièce.	C1	1 - Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.
			2 - Collecter et classer des informations techniques, stylistiques et esthétiques.
			3 - Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.
			4 - Proposer et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.
			5 - Réaliser une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.
			6 - Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.
Préparation de la réalisation.	Préparer la réalisation.	C2	1 - Contrôler les matières d'œuvre et établir la gamme opératoire.
Réalisation d'une pièce.	Réaliser une pièce.	C3	1 - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.
			2 - Préparer les matériaux et les composants.
			3 - Exécuter et transférer des tracés.
			4 - Réaliser un prototype.
			5 – Réaliser une pièce et/ou une série.
			6 – Reprendre les pièces de métal en sortie de fonderie.
			7 - Exécuter les opérations de finitions.
			8 - Contrôler la conformité et respecter les délais et le budget.

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.1	Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.1.1	Identifier les contraintes : <ul style="list-style-type: none"> - temporelles ; - techniques ; - stylistiques et esthétiques. 	La demande du client. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.	La demande du client est comprise. Les contraintes sont répertoriées et hiérarchisées par rapport à la demande.
C1.1.2	Compléter et finaliser le cahier des charges.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable.	Le cahier des charges est ajusté et complet.
C1.1.3	Estimer le coût prévisionnel des réalisations compte tenu : des temps prévus ; des matières d'œuvre à utiliser.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	L'estimation du coût est cohérente et réaliste.
Savoirs technologiques associés : S1, S2, S4, S5, S6, S7			

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.2	Collecter et classer des informations techniques, stylistiques et esthétiques.			
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus	
C1.2.1	Rechercher et identifier les informations nécessaires au regard d'une situation professionnelle.		Les informations recueillies sont fiables, pertinentes et suffisantes.	
C1.2.2	Classer et hiérarchiser différentes informations dans le cadre d'une recherche.		Le classement et la hiérarchisation des informations sont pertinents	
C1.2.3	S'informer sur l'actualité artistique : <ul style="list-style-type: none"> - créateurs, designers... - cahiers de tendances ; - revues, sites professionnels et artistiques ; - défilés, salons, expositions, galeries. 		Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les nouveautés, tendances et évolutions sont repérées, analysées et exploitées.
C1.2.4	Exploiter une documentation dans le cadre de la conception d'une pièce.		Les informations sont réinvesties dans des propositions variées.	
C1.2.5	Constituer un dossier de style : <ul style="list-style-type: none"> - cahier de tendances ; - moodboard ; - planche d'inspirations ; - ... 		Le dossier de style est complet et exploitable pour des propositions variées.	
Savoirs technologiques associés : S1, S2, S4, S5, S7				

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.3	Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.3.1	Exploiter et analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques d'une pièce.	Le cahier des charges et la demande du client. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :	L'analyse des caractéristiques techniques, stylistiques, esthétiques est justifiée.
C1.3.2	Situer chronologiquement des pièces dans leurs contextes techniques, artistiques, culturels et sociaux.	- pièces de bijouteries ; - références mode ; - designers, créateurs. Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	Les pièces sont ordonnées chronologiquement et situées dans leur contexte.
C1.3.3	Formuler, traduire et justifier les résultats d'une analyse d'ordre technique, stylistique et/ou esthétique.	Les règles et les contraintes du développement durable. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les moyens d'expression sont appropriés. Les résultats de l'analyse sont exploitables.
Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S5, S7			

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.4	Proposer et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.4.1	Rechercher des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.	Le cahier des charges et la demande du client. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques. Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	Les propositions sont variées et s'inscrivent dans le cahier des charges.
C1.4.2	Formuler, traduire et justifier des propositions d'ordres techniques, esthétiques, stylistiques.	Les règles et les contraintes du développement durable. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les propositions sont explicites et réalisables.

Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.5	Réaliser une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.5.1	<p>Définir une proposition technique sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dessin technique ; - croquis annoté ; - modélisation numérique ; - maquette d'étude, modelage ; - ou prototype. 	<p>Le cahier des charges et la demande du client.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.</p> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p>	<p>Les dessins et/ou volumes retranscrivent de manière détaillée et explicite les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.</p>
C1.5.2	<p>Mettre en forme une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.</p>	<p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>La présentation graphique est claire, attractive et organisée. Elle permet la compréhension des propositions.</p>
Savoirs technologiques associés : S2, S3, S4, S5, S7			

BLOC 1 : ELABORER UN PROJET DE PIECE

C1.6		Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus	
C1.6.1	Choisir les modes et les moyens de communication.	<p>Le cahier des charges et la demande du client.</p> <p>La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques.</p>	Les modes et les moyens de communication sont adaptés aux types d'informations à transmettre et aux interlocuteurs.	
C1.6.2	S'entretenir avec l'équipe de travail ou un fournisseur.	<p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.</p> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p>	La formulation et le vocabulaire techniques sont adaptés à l'interlocuteur.	
C1.6.3	Prendre en compte les propositions de l'équipe de travail.	<p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	Les propositions de l'équipe de travail sont appliquées en fonction des exigences du projet.	
Savoirs technologiques associés : S2, S3, S4, S5, S6, S7				

BLOC 2 : PREPARER LA REALISATION

C2	Contrôler les matières d'œuvre et établir la gamme opératoire.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C2.1	Effectuer un contrôle quantitatif et qualitatif des matières d'œuvre.	Le cahier des charges et la demande du client.	Les quantités et la qualité des matières d'œuvre sont contrôlées avec précision.
C2.2	Lister les étapes de fabrication.	La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.	La liste des étapes est exhaustive.
C2.3	Définir la chronologie des étapes de fabrication.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable.	L'ordre des étapes de fabrication est cohérent et respecte les délais.
C2.4	Sélectionner les procédés techniques adaptés aux étapes de fabrication. Adapter la gamme opératoire selon la quantité à produire.	Les approvisionnements et les préparations. Les règles d'hygiène et de sécurité. Les équipements de protection individuels.	Les procédés sont adaptés aux contraintes de chaque étape de fabrication. La gamme opératoire est appropriée à la quantité à produire.
C2.5	Etablir une fiche technique.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	La fiche technique est explicite.
Savoirs technologiques associés : S3, S4, S5, S6, S7			

BLOC 2 : PREPARER LA REALISATION

C3.1	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.1.1	Identifier les risques d'accident et les risques d'atteinte à la santé liés au poste de travail.	Le cahier des charges et la demande du client. La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques.	Les risques sont identifiés de manière exhaustive.
C3.1.2	Mettre en œuvre les mesures de prévention.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.
C3.1.3	Organiser les zones de travail.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations.	L'organisation des zones de travail et de leur environnement est conforme à la réglementation.
C3.1.4	Respecter les impératifs d'hygiène et de sécurité.	Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements de protection individuels.	Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées.
C3.1.5	Gérer les déchets.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les déchets sont triés, recyclés ou stockés.
Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7			

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE			
C3.2	Préparer les matériaux et les composants.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.2.1	Sélectionner et organiser les matériaux.	<p>Le cahier des charges et la demande du client.</p> <p>La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.</p>	<p>Les matériaux sélectionnés sont conformes à la fiche technique et organisés par rapport à la gamme opératoire.</p>
C3.2.2	Nettoyer les surfaces à l'aide d'un chiffon doux.	<p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p>	<p>Les surfaces sont nettoyées pour l'étape suivante.</p>
C3.2.3	Surfacer légèrement à l'aide d'une toile émeri.	<p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements de protection individuels.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>La surface est suffisamment lisse et sèche.</p>

Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.3	Exécuter et transférer des tracés.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.3.1	Choisir la méthode de tracé traditionnelle ou numérique.	<p>Le cahier des charges et la demande du client.</p> <p>La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques.</p>	La méthode choisie est en adéquation avec le type de tracé à réaliser.
C3.3.2	Réaliser un tracé.	<p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.</p> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p>	Les tracés sont conformes aux données techniques et esthétiques.
C3.3.3	Transférer le tracé.	<p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements de protection individuels.</p>	Le tracé est transféré avec précision.
C3.3.4	Finaliser le traçage sur le support.	<p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	Les tracés sont conformes, nets et précis.
Savoirs technologiques associés : S3, S4, S5, S6, S7			

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.4	Réaliser un prototype.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.4.1	Détourer, repercer, ajourer la matière.	Le cahier des charges et la demande du client. La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques, prototype...	La matière est découpée avec précision dans le respect du tracé.
C3.4.2	Donner le volume général.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.	Le volume correspond aux gabarits et répond aux exigences esthétiques et techniques.
C3.4.3	Réaliser et affiner les formes : - détails ; - motifs ; - jours ; - ...	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations. Les règles d'hygiène, de sécurité.	Les formes sont exécutées avec précision.
C3.4.4	Positionner les systèmes, le logo et réaliser leurs emplacements.	Les équipements de protection individuels. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les positionnements des systèmes et du logo sont validés. Les emplacements sont ajustés.
C3.4.5	Réaliser les finitions : - polissage ; - surfaçage ; - décors ; - ...		Les finitions sont minutieuses.
Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7			

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.5	Réaliser une pièce et/ou une série.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.5.1	Préparer, contrôler et organiser les composants.	Le cahier des charges et la demande du client. La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques, prototype... Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques. Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations. Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements de protection individuels. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les composants sont conformes et prêts à être assemblés.
C3.5.2	Assembler les différents éléments de la pièce : <ul style="list-style-type: none"> - éléments de chaîne ; - apprêts ; - perles ; - pièces de métal ; - ... 		L'assemblage des éléments est précis et conforme au prototype.
C3.5.3	Réaliser des jonctions : <ul style="list-style-type: none"> - anneaux ; - queues de cochon ; - fermoirs ; - ... 		Les jonctions des éléments sont solides et correspondent à l'esthétique imposée par le cahier des charges.
C3.5.4	Réaliser des opérations d'ornements : <ul style="list-style-type: none"> - collage ou sertissage des pierres et cabochons ; - mise en forme de fils ; - résinage ; - tissage des pierres ; - ... 		Les opérations d'ornements sont précises et soignées.
C3.5.5	Monter les systèmes d'assemblage : <ul style="list-style-type: none"> - anneaux bord à bord ; - anneaux croisés ; - bouclettes ; - queue de cochon ; - ... 		La pièce est assemblée en conformité et avec précision.
C3.5.6	Monter les systèmes de fermeture : <ul style="list-style-type: none"> - agrafes ; - anneaux de réglages ; - mousquetons ; - systèmes à clip ; - ... 		Les systèmes de fermeture sont fonctionnels.

Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.6	Reprendre les pièces de métal en sortie de fonderie.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.6.1	Comparer les pièces de métal au prototype et identifier les différents points des pièces qui nécessitent une reprise.	Le cahier des charges et la demande du client. La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques, prototype...	Les pièces de métal vérifiées sont conformes au prototype. Les éléments des pièces qui nécessitent une reprise sont identifiés.
C3.6.2	Supprimer les jets de fontes et les événements.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.	La trace des jets de fontes et des événements ont disparu sans endommager la pièce.
C3.6.3	Recharger les manques en sortie de fonte.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable.	La pièce n'a plus de piqûres ou de porosités visibles.
C3.6.4	Emeriser la pièce dans son ensemble.	Les approvisionnements et les préparations. Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements de protection individuels.	Les états de surfaces et la géométrie de la pièce sont conformes.
C3.6.5	Polir et nettoyer la pièce.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	La pièce terminée répond aux exigences de finition définies.
Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7			

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.7		Exécuter les opérations de finitions		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus	
C3.7.1	<p>Nettoyer la pièce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégraissage ; - séchage ; - essuyage ; - ... 	<p>Le cahier des charges et la demande du client.</p> <p>La maquette d'étude, dossier de style, propositions graphiques, prototype...</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques.</p> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p>	<p>La pièce est débarrassée des traces des opérations antérieures.</p>	
C3.7.2	<p>Préparer le conditionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - référencement ; - étiquetage ; - ... 	<p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements de protection individuels.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>La pièce est étiquetée et prête à être emballée.</p>	

Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7

BLOC 3 : REALISER UNE PIECE

C3.8	Contrôler la conformité et respecter les délais et le budget.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.8.1	Vérifier le respect du mode opératoire.	La demande du client ou le cahier des charges. La maquette.	Chaque étape du mode opératoire de la fiche technique est respectée.
C3.8.2	Identifier les anomalies et définir les solutions de remédiations adaptées.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ;	Les anomalies sont identifiées. Les solutions envisagées permettent une remédiation.
C3.8.3	Réaliser les retouches nécessaires.	publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Les retouches sont effectuées. La pièce est conforme aux attentes du cahier des charges.
C3.8.4	Prévenir les écarts entre les temps prévus et les temps effectifs.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques, mode opératoire et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations.	Le temps de fabrication est régulièrement communiqué. Les retards sont rapidement identifiés, permettant de les maîtriser et d'effectuer les ajustements nécessaires.
C3.8.5	Etre attentif aux contraintes budgétaires.	Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements de protection individuels. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Le déroulement des opérations et l'utilisation de la matière d'œuvre respectent le cadre de la fiche technique : - limiter les pertes ; - respecter la durée des étapes de fabrication ; - ...
Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7			

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S1 - CULTURE ARTISTIQUE

S1.1 - Histoire de l'Art et des accessoires de mode.

S1.1.1 : Mouvements et tendances des créations modernes et contemporaines de la mode et de ses accessoires.

S1.1.2 : Histoire de l'Art.

S2 - ARTS APPLIQUES

S2.1 - Moyens de traduction

S2.1.1 : Les outils traditionnels et numériques.

S2.1.2 : Les moyens graphiques, plastiques, chromatiques et volumiques.

S2.2 - Analyse et propositions d'arts appliqués.

S2.2.1 : Le cahier des charges et/ou la demande client.

S2.2.2 : Les fonctions.

S2.2.3 : La méthodologie.

S3 - REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

S3.1 - Les systèmes de représentation

S3.1.1 : Les différents types de représentations traditionnelles.

S3.1.2 : Les différents types de représentations numériques.

S3.2 - Les outils de représentation

S3.2.1 : Outils manuels.

S3.2.2 : Outils informatisés.

S4 - TECHNIQUES ET PROCEDES

S4.1 - Terminologies et typologies

S4.1.1 : Bijouterie de mode / Haute couture / Prêt-à-porter.

S4.1.2 : Maroquinerie.

S4.1.3 : Chaussures.

S4.1.4 : Packaging de luxe / Flaconnage.

S4.2 - Outillage

S4.2.1 : Outillage collectif.

S4.2.2 : Outillage individuel.

S4.3 - Procédés de réalisation

S4.3.1 : Types et techniques de report.

S4.3.2 : Types et techniques de découpe.

S4.3.3 : Types et techniques de fabrication.

S4.3.4 : Types et techniques d'assemblage.

S4.3.5 : Types et techniques de décors.

S4.3.6 : Types et techniques de finitions.

S4.3.7 : Types et techniques de traitement de surfaces.

S4.3.8 : Types et techniques de reproduction.

S4.4 - Maintenance

S4.4.1 : Maintenance préventive.

S4.4.2 : Maintenance corrective.

S5 - LES MATERIAUX, LES PRODUITS ET LES COMPOSANTS

S5.1 - les matériaux, les produits et les composants.

S6 - ENVIRONNEMENT, HYGIENE ET SECURITE

S6.1 - Sécurité des personnes et des biens.

S6.2 - Environnement.

S6.3 - Ergonomie.

S7 - COMMUNICATION

S7.1 - Communication interne et externe.

S7.2 - Moyens de communication.

**MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS
TECHNOLOGIQUES ASSOCIES**

COMPETENCES		SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES						
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
C1	1 – Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.	X	X		X	X	X	X
	2 – Collecter et classer des informations techniques, stylistiques et esthétiques.	X	X		X	X		X
	3 – Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.	X	X	X	X	X		X
	4 – Proposer et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.	X	X	X	X	X	X	X
	5 – Réaliser une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.		X	X	X	X		X
	6 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.		X	X	X	X	X	X
C2	1 – Contrôler les matières d'œuvre et établir la gamme opératoire.			X	X	X	X	X
C3	1 – Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.				X	X	X	X
	2 – Préparer les matériaux et les composants.				X	X	X	X
	3 – Exécuter et transférer des tracés.			X	X	X	X	X
	4 – Réaliser un prototype.	X	X	X	X	X	X	X
	5 – Réaliser une pièce et/ou une série.				X	X	X	X
	6 – Reprendre les pièces de métal en sortie de fonderie.				X	X	X	X
	7 – Exécuter les opérations de finition.				X	X	X	X
	8 – Contrôler la conformité et respecter les délais et le budget.				X	X	X	X

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

Indicateur de niveau d'acquisition et de maîtrise des savoirs

Niveau 1 – Niveau d'information

Le candidat a reçu une **information** minimale sur le concept abordé et il sait, d'une manière globale, de quoi il s'agit. Il peut donc par exemple identifier, reconnaître, citer, éventuellement désigner un élément, un composant au sein d'un système, citer une méthode de travail ou d'organisation, citer globalement le rôle et la fonction du concept appréhendé.

Niveau 2 – Niveau d'expression

Ce niveau est relatif à l'acquisition de moyens d'**expression** et de communication en utilisant le registre langagier de la discipline. Il s'agit à ce niveau de maîtriser un savoir relatif à l'expression orale (discours, réponses orales, explications) et écrite (textes, croquis, schémas, représentations graphiques et symboliques en vigueur). Le candidat doit être capable de justifier l'objet de l'étude en expliquant par exemple un fonctionnement, une structure, une méthodologie...

Niveau 3 – Niveau de la maîtrise d'outils

Cette maîtrise porte sur la mise en œuvre de techniques, d'outils, de règles et de principes en vue d'un résultat à atteindre. C'est le niveau d'acquisition de savoir-faire cognitifs (méthode, stratégie...)
Ce niveau permet donc de simuler, de mettre en œuvre un équipement, de réaliser des représentations, de faire un choix argumenté...

Niveau 4 – Niveau de la maîtrise méthodologique

Il vise à poser puis à résoudre les problèmes dans un contexte global de l'entreprise. Il correspond à une maîtrise totale de la mise en œuvre d'une démarche en vue d'un but à atteindre. Il intègre des compétences élargies, une autonomie minimale et le respect des règles de fonctionnement de l'entreprise (respect de normes, de procédures garantissant la qualité des produits et des services).

S1 – Culture artistique

S1.1 – Histoire de l'Art et des accessoires de mode.

À partir des notions acquises pendant le cycle de formation préparant au CAP, on s'attachera particulièrement à mettre en évidence, sans visée exhaustive, les relations entre les réalisations et les productions des métiers d'art, des arts décoratifs, du design ou d'autres domaines artistiques relevant de l'histoire des arts en général.

On favorisera l'acquisition et la maîtrise de méthodes d'analyse, en privilégiant :

- l'étude des relations existantes entre un ouvrage du domaine du bijou, de la mode et les autres productions de la même époque (communication visuelle, architecture, objet et mobilier, peinture et sculpture...);
- l'étude chronologique et comparée d'œuvres ;
- l'identification des caractéristiques propres à un style ou un courant artistique ;
- l'analyse des caractères esthétiques des réalisations du domaine du bijou et de la mode ;
- l'évolution des techniques et leurs relations éventuelles ;
- la confrontation avec l'objet ou l'œuvre d'art à travers la visite d'entreprises, d'ateliers d'artisans d'art ou d'artistes, de lieux culturels.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S1.1.1 : Mouvements et tendances des créations modernes et contemporaines de la mode et de ses accessoires. Enjeux de la mode et ses incidences sur les accessoires.	À partir d'une documentation ou en présence d'œuvres et/ou d'objets dans le cadre de recherches ou de projets : <ul style="list-style-type: none">- identifier les courants artistiques et les styles ;- situer les œuvres chronologiquement, et dans leur contexte social et culturel ;- comprendre les principales caractéristiques des grands courants artistiques et des styles ;			X	
S1.1.2 : Histoire de l'Art. Les principaux courants artistiques et les styles de la Renaissance à nos jours (design, costume, peinture, sculpture, mobilier, architecture, arts graphiques...).	<ul style="list-style-type: none">- dégager les caractéristiques communes aux productions d'une même époque ;- repérer la relation forme/fonction d'une œuvre ou d'un objet ;- identifier les caractéristiques esthétiques et techniques liées :<ul style="list-style-type: none">- à la destination ;- aux sources d'inspiration ;- aux contraintes techniques.		X		

S2 – Arts appliqués

La formation en arts appliqués a pour objectif le renforcement et l'élargissement des connaissances et pratiques de base acquises lors de la formation antérieure en CAP. Elle se fixe pour objectif complémentaire l'appropriation des méthodes d'analyse, de recherche et des modes de représentations ; elle a pour finalité de sensibiliser à la création dans le but de viser un projet, voire une production.

Cela suppose :

- la prise en compte de contraintes, consignes et données ;
- la capacité d'analyse ;
- la recherche de solutions en fonction de critères techniques et esthétiques en lien étroit avec le travail réalisé en atelier et les modes de réalisation ;
- la maîtrise des moyens d'expressions plastiques, traditionnels et numériques.

S2.1 : Moyens de traduction

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S2.1.1 : Les outils traditionnels et numériques. Outils traditionnels : <ul style="list-style-type: none">- crayons, feutres, pastels, peintures...- Outils numériques :- appareil photographique, logiciels de création numérique (retouche d'image, mise en page...).				X	
S2.1.2 : Les moyens graphiques, plastiques, chromatiques et volumiques. Techniques de simplification, géométrisation, stylisation... Principes d'organisation dans le plan et/ou l'espace : <ul style="list-style-type: none">- composition ;- organisation des surfaces et des volumes.- Prise en compte des principes structurels. Techniques de traductions des constituants : <ul style="list-style-type: none">- graphisme, perspective et volume ;- couleurs, valeurs, matières et matériaux ;- effets et rendus de la lumière.	Dans le cadre d'un projet, d'une recherche, d'une commande, d'une production liée aux domaines du bijou de mode : <ul style="list-style-type: none">- choisir et maîtriser l'utilisation des outils, supports et techniques adaptés ;- observer et représenter un modèle réel ou figuré ;- interpréter, modifier, adapter une forme (simplifier, géométriser, styler) ;- organiser et composer des volumes ;- identifier et traduire les constituants.			X	

S2 – Arts appliqués**S2.2 : Analyse et propositions d'arts appliqués**

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S2.2.1 : Le cahier des charges et/ou la demande client. <ul style="list-style-type: none">- Contexte ;- Besoins ;- Contraintes ;- Exigences.	Dans le cadre d'un projet : <ul style="list-style-type: none">- prendre en compte les données et les contraintes d'une demande ;- identifier les caractéristiques d'une production ;- rechercher et proposer des solutions en fonction d'une demande en lien avec le travail réalisé en atelier ;- réaliser un croquis et utiliser des moyens d'expressions plastiques, traditionnels et numériques ;- argumenter et rendre-compte de l'orientation d'une démarche.		X		
S2.2.2 : Les fonctions. <ul style="list-style-type: none">- Fonction d'usage (destination, ergonomie...);- Fonction d'estime ;- Fonction esthétique.			X		
S2.2.3 : La méthodologie. <ul style="list-style-type: none">- Investigation ;- Expérimentation ;- Réalisation ;- Communication.			X		

S3 – Représentations graphiques

On développera l'apprentissage des représentations graphiques normalisées nécessaires à la présentation des propositions afin d'expliquer la pertinence des choix techniques dans le cadre d'un projet ou d'une production.

S3.1 : Les systèmes de représentation

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S3.1.1 : Les différents types de représentations traditionnelles. <ul style="list-style-type: none">- Croquis, schéma...	Dans le cadre d'un projet ou d'une production, effectuer : <ul style="list-style-type: none">- dessin d'ensemble ;- dessin de détails ;- cotation ;- mise en situation.			X	
<ul style="list-style-type: none">- Dessin technique.			X		
S3.1.2 : Les différents types de représentations numériques. <ul style="list-style-type: none">- Dessin de construction, perspective ;- Modélisation 3D.		X			

S3.2 : Les outils de représentation.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S3.2.1 : Outils manuels. <ul style="list-style-type: none">- pour les tracés à main levée ;- pour les tracés construits.	Dans le cadre d'un projet ou d'une production, effectuer : <ul style="list-style-type: none">- dessin d'ensemble ;- dessin de détails ;- cotation ;- mise en situation.			X	
S3.2.2 : Outils informatisés. <ul style="list-style-type: none">- logiciels :<ul style="list-style-type: none">- traitement d'image ;- mise en page ;- tableur ;			X		
<ul style="list-style-type: none">- modélisation.		X			

S4 –Techniques et procédés					
S4.1 : Terminologies et typologies.					
Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S4.1.1 : Bijoux de mode / Haute couture / Prêt-à-porter.	Dans le cadre d'un projet ou d'une production : <ul style="list-style-type: none"> - analyser une pièce ; - employer le vocabulaire approprié dans le respect des conventions du métier. 			X	
S4.1.2 : Maroquinerie. Bijouterie de sac, pièces métalliques (boucle de ceinture, fermoir...).				X	
S4.1.3 : Chaussures. Bijoux de chaussures (boucles, ornements, talons...).			X		
S4.1.4 : Packaging de luxe / Flaconnage. Capots et bouchons, décors du flacon, plaques d'ornement.		X			

S4.2 : Outillage					
Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S4.2.1 : Outillage collectif	Dans l'espace collectif, connaitre : <ul style="list-style-type: none"> - le bon usage des équipements et des matériels ; - le bon usage de l'outillage ; - les règles de sécurité ; - les principaux dysfonctionnements. 	Outillage collectif			
Mise-en-forme :			X		
- forge (avec son équipement) ;				X	
- banc à étirer / filières ;				X	
- laminoir ;				X	
- dés à emboutir / dés à cambrer / bouterolles ;				X	
- triboulet à forger / buste acier ;				X	
- mandrins / étaux ;				X	
- marteaux / maillets / tas / boulet.				X	
				X	

Découpage :
- scie à ruban ;
- emporte-pièce ;
- presse à découper ;
- découpe numérique.
- cisaille à bras ;
Transformation et reproduction :
Moulage :
- cloche sous vide ;
- vulcanisateur.
Fonderie :
- centrifugeuse ;
- creuset céramique / creuset graphite ;
- fonte à cire perdue.
Modélisation numérique :
- imprimante 3D.
Assemblage :
- sertisseuse à main ;
- poste à souder laser.
Nettoyage et finition :
- bain de déroché ;
- bain à ultrasons ;
- sableuse ;
- tour à polir / meules ;
- tonneau de tribofinition (aiguilles et céramiques).
Traitements de surface :
- chaine de galvanoplastie ;
- cabine de PVD (dépôt physique par vapeur).
Mise en couleur :
- étuve thermique / UV ;
- micro doseur.

Découpage			
	X		
	X		
	X		
	X		
		X	
Transformation et reproduction			
	X		
	X		
Fonderie			
	X		
	X		
	X		
Modélisation numérique			
	X		
Assemblage			
	X		
		X	
Nettoyage et finition			
		X	
		X	
		X	
		X	
		X	
Traitements de surface			
X			
X			
Mise en couleur			
	X		
	X		

S4.2.2 : Outillage individuel				Outillage individuel
Tracé et mesure :				Tracé et mesure
- pointe à tracer / pointeau ;				X
- compas pointe sèche ;				X
- réglet ;				X
- équerre à chapeau				X
- pied à coulisse ;				X
- calibre au 10 ^e ;				X
- triboulet métrique / baguier.				X
Mise-en-forme :				Mise-en-forme
- plioir ;				X
- limes et râpes ;				X
- étau à main ;				X
- pinces de mise en forme variées ;				X
- maillet / marteau ;				X
- moteur suspendu / micro moteur / pièce à main ;				X
- fraises / forets... ;				X
- roule goupille.				X
Découpage :				Découpage
- ciseaux / scalpel ;				X
- bocfil / lames de scie ;				X
- pinces coupantes ;				X
- cisaille à main.				X
Assemblage :				Assemblage
- pinces à feu / brucelles ;				X
- fil à lier ;				X
- aiguilles à coudre / crochet... ;				X
- postes à souder : chalumeau polygaz, microdard... ;				X

- fer à souder.			X	
Nettoyage et finition :		Nettoyage et finition		
- meulettes / brosettes / émeriseur / araignées ;			X	
- cabron / papier émeri ;			X	
- brunissoir.			X	
Pose d'un décor :		Pose d'un décor		
- burin de graveur / échoppe / onglette ;		X		
- ciselet / marteau à ciseler / boulets ;		X		
- pinceaux ;			X	
- fer ;			X	
- perloir.			X	

S4.3 : Procédés de réalisation					
Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S4.3.1 Types et techniques de report :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> - connaître différentes techniques de report ; - procéder à leur mise en œuvre dans le respect du cahier des charges ; - sélectionner les outils en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser. 	Types et techniques de report :			
<ul style="list-style-type: none"> - tracés préalables : - mise-au-point ; - repères ; - calque ; - gabarit. 				X	
<ul style="list-style-type: none"> - report sur un support ; - à la pointe sèche ; - au feutre ; - au mouillé ; - au plioir ; - ... 				X	
S4.3.2 Types et techniques de découpe :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> - connaître différentes techniques de découpe ; - procéder à leur mise en œuvre dans le respect du cahier des charges ; 	Types et techniques de découpe			
- sciage ;			X		
- découpage à l'emporte-pièce ;			X		

- repercé et détournage ;	- sélectionner les outils en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser.			X	
- cisailage ;				X	
- ...				X	
S4.3.3 : Types et techniques de fabrication :	<p>En réponse à une demande client ou un cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître différentes techniques de fabrication ; - procéder à leur mise en œuvre dans le respect du cahier des charges ; - sélectionner les outils en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser. 	Types et techniques de fabrication			
Mise en forme :		Mise en forme			
- simple (fil / plané) ;		X			
- repoussé ;		X			
- développé ;				X	
- embouti.				X	
Sculpture :		Sculpture			
- taille directe.				X	
- ramolayé / gravure, ciselure, matiérage / mise en pierres (emplacements) ;				X	
- fraisage main et machine.				X	
Préparation à l'assemblage :		Préparation à l'assemblage			
- ajustage ;				X	
- fabrication d'outillage ;				X	
- gabarits ;			X		
- intégration des systèmes et apprêts.			X		
S4.3.4 Types et techniques d'assemblage :	<p>En réponse à une demande client ou un cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître différentes techniques d'assemblage ; - procéder à leur mise en œuvre dans le respect du cahier des charges ; - sélectionner les outils en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser. 	Types et techniques d'assemblage			
- soudure, brasure ;				X	
- collages ;				X	
- sertissage, rivetage, vissage ;				X	
- strassage, empierrage ;				X	

- emmaillement ;			X	
- couture, enfilage ;			X	
S4.3.5 Types et techniques de décors :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges :	Types et techniques de décors		
- gravure, ciselure ;			X	
- strassage, empierrage ;				X
- résinage ;				X
- matiérage ;				X
S4.3.6 Types et techniques de finitions :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges :	Types et techniques de finitions		
- surfaçage mécanique ;		X		
- tribofinition ;			X	
- ébarbage, tankage ;				X
- sablage ;				X
- émerisage ;				X
- polissage ;				X
- martelage ;			X	
S4.3.7 Types et techniques de traitement de surfaces :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges :	Types et techniques de traitement de surfaces		
- laquage ;			X	
- galvanoplastie ;			X	
- vernis ;				X
S4.3.8 Types et techniques de reproduction :	En réponse à une demande client ou un cahier des charges :	Types et techniques de reproduction		
- coulage ;		X		
- usinage numérique, gravure et découpe numérique... ;		X		
- moulage ;			X	

- centrifugation ;		X		
- fonderie basse fusion ;		X		
- fonderie cire perdue ;		X		
- impression numérique.		X		

S4.4 : Maintenance (Entretien des moyens et des postes de travail)

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p>S4.4.1 : Maintenance préventive. Respect de la mise en sécurité spécifique aux opérations de maintenance. Entretien périodique de 1^{er} niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle visuel ; - nettoyage ; - ... 	Dans l'espace de travail, connaitre : <ul style="list-style-type: none"> - les règles de sécurité ; - l'entretien périodique ou le contrôle ponctuel des équipements et des matériels ; - les dysfonctionnements. 			X	
<p>S4.4.2 : Maintenance corrective. Mise en sécurité des personnes, des machines ou de l'appareillage. Détection d'une panne ou d'un dysfonctionnement.</p>		X			

S5 – Les matériaux, les produits et les composants

À partir de la demande exprimée, on veillera à :

- développer et approfondir la connaissance des matériaux ;
- assurer une connaissance pertinente des produits en vue d'une utilisation optimale.

S5.1 : Les matériaux et les composants

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Nomenclature des matériaux d'usage courant dans la profession :		Nomenclature des matériaux d'usage courant dans la profession			
<p>Métaux et alliages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux de support ; - matériaux des traitements de surfaces ; - composants ; - apprêts et produits. <p>Matériaux naturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux de support ; - composants ; - ... <p>Matériaux synthétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux de support ; - matériaux de finition ; - composants ; - produits. 	<p>Dans le cadre d'une réalisation, connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principales propriétés physico-chimiques et mécaniques des matériaux ; - leurs particularités : origine, couleur, forme et spécificité ; - les principales conditions de leur utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - législations en vigueur ; - réactions, effets ; - précautions d'usage ; - incidences sur le coût de fabrication ; - conditions de conservation ; - les étapes nécessaires à leur transformation ; - l'impact écologique et les modes de recyclage. 		X		

S6 – Environnement, hygiène et sécurité**S6.1 : Sécurité des personnes et des biens**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Prévention des risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - utilisation des outils et des matières dangereuses ; - protection individuelle (EPI) et du poste de travail ; - précautions liées à l'environnement de travail. Mesures de premiers secours.	Dans le cadre de l'environnement de travail, connaître les précautions à respecter : <ul style="list-style-type: none"> - attitude professionnelle ; - règles d'hygiène et de sécurité ; - règles de mise en sécurité des personnes et des biens. 			X	

S6.2 : Environnement

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Performances écologiques des matériaux. Gestion des déchets : tri, stockage, évacuation et revalorisation.	Dans le cadre de l'environnement de travail, connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les principes généraux du développement durable ; - les principes de tri et de recyclage des matériaux et des déchets. 			X	

S6.3 : Ergonomie

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Ergonomie : <ul style="list-style-type: none"> - gestes et postures au poste de travail ; - adaptation des postes de travail à la morphologie des opérateurs ; - évolution des postes liée aux techniques et matériels. 	Dans le cadre de l'environnement de travail, connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les principes généraux d'ergonomie. 			X	

S7 – Communication**S7.1 : Communication interne et externe**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Les éléments de communication : <ul style="list-style-type: none"> - le vocabulaire professionnel et technique ; - la hiérarchie de l'information ; - les niveaux de langage ; - les situations de communication (contexte, acteurs, messages et objectifs) ; - les règles de communication de l'entreprise. 	Dans le cadre d'un projet ou d'une situation : <ul style="list-style-type: none"> - adapter son mode de communication à une situation et/ou à un destinataire ; - sélectionner et organiser les informations à transmettre ; - transmettre des informations, des données, des consignes de façon claire et concise ; - vérifier la bonne réception des informations ; - échanger, exposer et argumenter autour d'un projet. 			X	

S7.2 : Moyens de communication

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Moyens, outils et médias de communication : <ul style="list-style-type: none"> - courrier postal, courrier électronique, réseaux sociaux... ; - logiciels de présentation, image, son, vidéo... ; - téléphone, Internet... 	Dans le cadre d'un projet ou d'une situation : <ul style="list-style-type: none"> - choisir et utiliser un mode de communication adapté. 			X	

ANNEXE III bis
Lexique

CHRONOLOGIE DES ETAPES :

1- Maquettes d'étude

Maquettes réalisées suite à un dessin, en volume (différente de la maquette mère), qui donne le parti-pris esthétique des futures pièces (partie recherche, conception soumis à validation)

2- Prototype

Objet de référence pour une production. Maquette destinée à faire des masters qui a vocation à être moulée.

3- Réalisation d'une pièce ou petite série.

LEXIQUE (les termes techniques différent en fonction des entreprises) :

Allongement et rétreinte, embouti : mises en forme complexes qui transforment le métal dans son épaisseur et permettent des déformations volumiques complexes : demi-sphère, hélice...

Cannetille : résultante d'une fabrication d'anneaux en série. La spirale obtenue est sciée afin d'obtenir X nombres d'anneaux de même dimension.

Caoutchouc à vulcaniser : matière molle qui va gonfler et durcir à la chaleur. Cette matière est utilisée pour la prise d'empreinte.

Cataphorèse (ou électrodéposition cationique) : opération qui consiste à immerger la pièce dans un bain de peinture hydrosoluble afin de lutter efficacement contre la corrosion. La peinture électrodéposée par un courant continu se fixe de façon uniforme sur la pièce y compris dans les parties creuses et sur les arêtes.

Centrifugation : la coulée par centrifugation ou le coulage par centrifugation est un procédé de fabrication de produits en étain. Le métal liquide est soumis à une rotation à grande vitesse autour de l'axe du moule qui le contient jusqu'à sa solidification.

Cire à sculpter : matière spécialement faite pour la sculpture directe de modèle.

Composants : différents éléments constitutifs d'une pièce.

Emmouflage / emmouflage : liaison entre deux ou plusieurs pièces par mailles, anneaux fixés les uns dans les autres.

Empierrage : action de placement de pierres sur une surface, de positionner des pierres sur le métal d'après un dessin.

Estamper : action de mise en forme d'un plané de métal dans une empreinte ou une matrice.

Etat de surface : terme utilisé pour qualifier avec précision une surface : brossé, sablé, poli, rugueux, matié...

Fil : fil de métal entrant dans la composition d'un bijou. Les informations de matériau (section, dimension...) sont données en dixième de millimètres.

Fonderie basse fusion : fabrication des alliages à base d'étain pour la production de pièces par méthode centrifuge... La fonte basse fusion est une technique de reproduction qui consiste à injecter du métal, par force centrifuge, dans des moules en caoutchouc vulcanisé.

Fonte à cire perdue : Procédé de transformation utilisé notamment en bijouterie pour des objets en laiton, cuivre, or et argent. L'objet en cire est moulé en plâtre réfractaire.

Matiérage : aspect de surface qui est profond (plus que le brossé) et qui marque la pièce esthétiquement.

Mise au point : procédé de transfert de tracé par le marquage par points.

Mise en forme simple : métal courbé, plié sans transformation de son épaisseur.

Moulage : technique de prise d'empreinte en vue d'une reproduction en un ou plusieurs exemplaires.

Moule en caoutchouc vulcanisé : matériau utilisé en fonderie basse fusion. L'empreinte est faite à chaud (vulcanisée) par du caoutchouc sur une pièce métallique. Par le procédé de fonte basse fusion, le métal en fusion est injecté, par force centrifuge dans les moules.

Plané : feuille de métal que l'on découpe, forme et soude pour fabriquer un composant du bijou.

Plastiline : pâte à modeler souple combinant finesse dans la traduction des motifs modelés et résistance pour pouvoir être prise en empreinte.

Ramolayé (à l'aide d'une échoppe) : mise en relief d'une gravure à l'aide d'un burin.

Taille directe : technique qui consiste à sculpter en enlevant directement la matière avec des outils.

Taille douce : technique qui désigne l'ensemble des procédés de gravure en creux sur une plaque de métal.

Tribofinition (procédé de finition de surface : émerisage et polissage) : éléments abrasifs et aqueux qui sont associés et tournent dans un contenant (tonneau). Les pièces en métal plongées dans la préparation en rotation sont abrasées et polies par frottement.

Traitements de surface : un traitement de surface ou un traitement thermique est une opération mécanique, chimique, électrochimique ou physique qui a pour conséquence de modifier l'aspect ou la fonction de la surface des matériaux afin de l'adapter à des conditions d'utilisations données.

Exemples de traitements de surface :

- Galvanoplastie ou électrodéposition : procédé électrochimique permettant de recouvrir un alliage ou un matériau rendu conducteur d'une couche de métal grâce à l'électrolyse d'un électrolyte contenant un sel de ce métal : nickelage, chromage, cuivrage, étamage, dorure, argenture...
- Laquage : apposition d'une couleur
- Résinage : apposition d'une résine
- Vernis : apposition d'un vernis coloré ou non

Mention Complémentaire spécialité « BIJOUX DE MODE »

ANNEXE IV Référentiel d'évaluation

IV a - Unités constitutives du diplôme

Les unités certificatives constitutives de la mention complémentaire bijoux de mode sont attribuées selon le référentiel de compétences figurant en annexe III. Elles représentent un ensemble cohérent, au regard de la finalité du diplôme, des acquis d'apprentissages exprimés à travers les activités professionnelles de référence définies en annexe II.

Le tableau ci-après établit les correspondances entre les unités professionnelles, les épreuves et les domaines d'activités.

UNITÉS	ÉPREUVES	Correspondances avec le référentiel des activités professionnelles
U1	E1 – ELABORER UN PROJET DE PIECE	A1 – Elaboration d'un projet de pièce.
U2	E2 – PREPARER LA REALISATION	A2 – Préparation de la réalisation.
U3	E3 – REALISER UNE PIECE	A3 – Réalisation d'une pièce.

IV b - Règlement d'examen

Mention complémentaire de niveau 3 « Bijoux de mode »			CANDIDATS		
			Scolaires (établissement public ou privé sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans un établissement public	Scolaires (établissement privé hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle. Enseignement à distance	
EPREUVES	Unité	Coef.	Mode	Mode	Durée
E1 – ELABORER UN PROJET DE PIECE - Partie 1 : Culture artistique professionnelle. - Partie 2 : Projet d'arts appliqués au métier.	U1	4	Ponctuel écrit	Ponctuel écrit	4 h
		1			1 h
		3			3 h
E2 – PREPARER LA REALISATION	U2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
E3 – REALISER UNE PIÈCE - Partie 1 : Réalisation d'une maquette d'étude. - Partie 2 : Réalisation d'une pièce ou d'une série. - Partie 3 : Évaluation de la formation en milieu professionnel : évaluation d'un dossier de synthèse et de sa présentation orale.	U3	12	CCF	Ponctuel pratique et oral	6 h
		3			24 h
		7			20 min (10 mn + 10 mn)
		2			

IV c - Définition des épreuves

EPREUVE E.1 - UNITE U.1 EPREUVE : ELABORER UN PROJET DE PIECE Coefficient 4

Cette épreuve est composée de 2 parties :

- 1- Culture artistique professionnelle : coefficient 1
- 2- Projet d'arts appliqués au métier : coefficient 3

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences 1 :

Élaborer un projet de pièce.

CONTENU DE L'EPREUVE

Le corpus documentaire, support de l'évaluation, est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

Partie 1 / Culture artistique professionnelle

A partir d'exemples de bijoux de mode, de documents historiques et/ou contemporains, cette 1^{ère} partie d'épreuve doit permettre de vérifier la capacité du candidat à :

- identifier, situer et comparer des éléments historiques ou contemporains ;
- analyser au plan esthétique et stylistique une ou plusieurs réalisations (à partir d'une documentation).

Les réponses peuvent comporter des croquis annotés.

Partie 2 / Projet d'arts appliqués au métier

Cette 2^e partie d'épreuve vise à vérifier la capacité du candidat à proposer diverses solutions esthétiques et techniques répondant à une demande précise relative à la conception et l'adaptation d'une réalisation en lien avec le bijou de mode et les tendances actuelles.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation ;
- proposer et représenter des solutions répondant à des fonctions, des tendances, des influences et des styles indiqués ou induits :
 - effectuer des recherches sous forme d'esquisses ;
 - sélectionner et développer une proposition répondant au cahier des charges ;
 - traduire graphiquement et/ou en volume le projet d'étude ;
 - annoter les choix esthétiques et techniques.

CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc de compétences 1 : ***Élaborer un projet de pièce.***

Partie 1 : culture artistique professionnelle

Cette partie est notée 20 points.

Cette partie mobilise les compétences :

- C1.2 Collecter et classer des informations techniques, stylistiques et esthétiques.
- C1.3 Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.
- C1.4 Proposer et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques.

Partie 2 : projet d'arts appliqués au métier

Cette partie est notée 60 points.

Cette partie mobilise les compétences :

C1.1 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.

C1.5 Réaliser une proposition technique sous forme graphique et/ou en volume.

C1.6 Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

MODE D'EVALUATION

Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures :

- Partie d'épreuve 1 : 1 heure

- Partie d'épreuve 2 : 3 heures

EPREUVE E.2 - UNITE U.2
EPREUVE : PREPARER LA REALISATION
Coefficient 2

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences 2 :
Préparer la réalisation.

CONTENU DE L'EPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur l'étude de pièces présentées dans leur contexte.

Le corpus documentaire, support de l'évaluation, est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

À partir des documents fournis et de ses connaissances concernant :

- l'entreprise, le déroulement et les acteurs de la situation de réalisation ;
- les outils de communication technique et esthétique ;
- les pièces, les matériaux et les produits ;
- les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre ;
- les données budgétaires.

le candidat procède à l'analyse des données et des contraintes de la situation de réalisation afin de proposer des solutions techniques qu'il justifie.

CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc de compétences 2 : ***Préparer la réalisation.***

Cette épreuve est notée 40 points.

Elle mobilise la compétence :

C2.1 Contrôler les matières d'œuvre et établir la gamme opératoire.

MODES D'EVALUATION

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables, quel que soit le mode d'évaluation.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Epreuve ponctuelle : épreuve écrite
(durée : 2h)

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, le candidat répond au sujet et produit les réponses et documents techniques demandés.

Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée en fin de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel de l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Elle donne lieu à une proposition de note.

A l'issue de la situation d'évaluation l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.
La note définitive est délivrée par le jury.

EPREUVE E.3 - UNITE U.3
EPREUVE : REALISER UNE PIECE
Coefficient 12

Cette épreuve est composée de 3 parties :

- 1- Réalisation d'une maquette d'étude : coefficient 3
- 2- Réalisation d'une pièce ou d'une série : coefficient 7
- 3- Évaluation de la formation en milieu professionnel : coefficient 2

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences 3 :

Réaliser une pièce.

CONTENU DE L'EPREUVE

Pour chaque partie d'épreuve, la documentation support de l'épreuve est constituée de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

Les activités et les tâches effectuées ainsi que les matériaux employés sont repérés dans le référentiel d'activités professionnelles (annexe II).

À partir de la matière d'œuvre donnée, de ressources, de son savoir-faire et de ses connaissances personnelles artistiques, technologiques et professionnelles concernant :

- les cultures artistiques ;
- les arts appliqués ;
- les représentations graphiques ;
- les techniques et procédés ;
- les matériaux et les produits ;
- les règles d'environnement, d'hygiène et de sécurité ;
- la communication.

Partie 1 / Réalisation d'une maquette d'étude

Le candidat fabrique une maquette d'étude et pour cela il doit :

- réaliser un volume selon le cahier des charges ;
- mettre en œuvre les différents matériaux.

Partie 2 / Réalisation d'une pièce ou d'une série

Le candidat fabrique tout ou partie d'une pièce ou d'une série et pour cela il doit :

- organiser et préparer le processus de fabrication ;
- réaliser tout ou partie d'une pièce ou d'une série ;
- contrôler la qualité et la conformité d'une pièce ou d'une série ;
- préparer le conditionnement d'une pièce ou d'une série.

Partie 3 / Évaluation de la formation en milieu professionnel

Cette partie d'épreuve s'appuie sur une évaluation d'une présentation d'un dossier de synthèse élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe V « Période de formation en milieu professionnel ».

CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc 3 : ***réaliser une pièce***.

Les compétences du bloc 1 : ***élaborer un projet de pièce*** et du bloc de compétence 2 : ***préparer la réalisation***, peuvent être mobilisées notamment dans le cadre des activités en PFMP, mais ne donnent pas lieu à une évaluation.

Partie 1 / Réalisation d'une maquette d'étude

Cette partie est notée 60 points. Elle se déroule en atelier.

Cette partie mobilise les compétences :

C3.3 Exécuter et transférer des tracés.

C3.4 Réaliser un prototype.

Partie 2 / Réalisation d'une pièce ou d'une série

Cette partie est notée 140 points. Elle se déroule en atelier.

Cette partie mobilise les compétences :

C3.1 Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.

C3.2 Préparer les matériaux et les composants.

C3.5 Réaliser une pièce et/ou une série.

C3.6 Reprendre les pièces de métal en sortie de fonderie.

C3.7 Exécuter les opérations de finitions.

C3.8 Contrôler la conformité et respecter les délais et le budget.

Partie 3 : Évaluation de la formation en milieu professionnel et de sa présentation orale.

Le dossier de synthèse est noté sur 16 points et sa présentation orale sur 24 points.

La présentation orale du dossier de réalisation porte sur deux activités dont une en montage-assemblage. Cette situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, est d'une durée de 10 minutes environ.

À l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien de 10 mn, le jury questionne le candidat sur :

- l'organisation et le fonctionnement de deux entreprises concernées par les activités ;
- l'organisation du travail, les solutions techniques, les moyens de mise en œuvre retenus et leur justification.

MODES D'EVALUATION

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables, quel que soit le mode d'évaluation.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Epreuves ponctuelles : épreuves pratique et orale.

- **Partie 1 Réalisation d'une maquette d'étude** (durée : 6h)

- **Partie 2 Réalisation d'une pièce et/ou d'une série** (durée : 24h)

Le corpus documentaire remis au candidat comprend tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, le candidat répond au sujet et produit les réponses, les documents techniques et les pièces demandés.

- Partie 3 Evaluation d'un dossier de synthèse et de sa présentation orale

Les documents d'évaluation sont présents dans le dossier d'accompagnement du référentiel.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen. La note définitive est délivrée par le jury.

Contrôle en cours de formation : épreuves pratique et orale.

- Partie 1 Réalisation d'une maquette d'étude

- Partie 2 Réalisation d'une pièce et/ou d'une série

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de 3 situations organisées dans l'établissement par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel, au cours de l'année de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Elle donne lieu à une proposition de note.

- Partie 3 Évaluation d'un dossier de synthèse et de sa présentation orale

Les documents d'évaluation sont présents dans le dossier d'accompagnement du référentiel.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen. La note définitive est délivrée par le jury.

Mention Complémentaire spécialité « BIJOUX DE MODE »

ANNEXE V

Période de formation en milieu professionnel

La période de formation en milieu professionnel est une phase déterminante de la formation menant au diplôme. En interaction avec la formation dispensée en centre de formation, elle doit être comprise comme une période d'apprentissage plutôt que d'approfondissement des compétences et des connaissances acquises en établissement.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur l'année. Les documents et matériels pédagogiques nécessaires à la formation et à l'évaluation sont définis, à partir des objectifs du référentiel, en commun par les formateurs de l'établissement et le tuteur de l'entreprise concernée.

OBJECTIFS

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines, techniques, réglementaires d'une entreprise ou d'un atelier ;
- d'appréhender des méthodes de travail ;
- d'exécuter des interventions conformes au référentiel des activités professionnelles ;
- d'utiliser des matériels spécifiques ;
- d'observer et analyser, au travers de situations concrètes, les différents aspects d'une stratégie de qualité ;
- d'exploiter ces acquis dans le domaine de la communication en mettant en œuvre des relations professionnelles avec les différents interlocuteurs de l'entreprise ;
- d'appréhender la structure (statut administratif et juridique, organisation, partenaires, sous-traitants, etc.) d'une entreprise ou d'un atelier.

ORGANISATION

Modalités d'intervention des professeurs

L'équipe pédagogique, dans son ensemble, est concernée par les périodes de formation en milieu professionnel.

La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

L'intérêt que porteront les professeurs à l'entreprise et au rôle du tuteur permettra d'assurer la continuité de la formation.

Chaque professeur participe aux visites en entreprise ou en atelier en accord avec le maître de stage. Une planification de ces visites est établie par l'équipe pédagogique et le maître de stage. Pour chaque période de formation, un plan individuel de formation (type livret de compétences ou livret d'apprentissage est préalablement négocié entre l'équipe pédagogique, l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce document présente :

- les compétences et savoirs à acquérir pendant la période de formation en milieu professionnel ;
- les pré-requis indispensables pour aborder la formation en milieu professionnel décrite dans le contrat de formation ;
- les modalités de formation dans l'entreprise ou l'atelier (tâches confiées en autonomie ou accompagnées, matériels utilisés, services et équipes concernés...) ;
- les modalités d'évaluation des compétences.

1. Voie scolaire

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

La période de formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé. Cette convention doit être conforme à la convention type définie par la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 parue au BO n°13 du 31 mars 2016.

Suivi de la période de formation en milieu professionnel :

Chaque période de formation en milieu professionnel est évaluée dans le cadre d'un bilan individuel établi conjointement par le maître de stage, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce bilan précise :

- les tâches et activités confiées à l'élève par rapport au plan individuel de formation en milieu professionnel ;
- les performances réalisées par l'élève pour chacune des compétences prévues au plan individuel de formation en entreprise décrit ci-dessus ;
- les connaissances associées acquises.

Au terme de chaque période de formation en milieu professionnel, l'élève constitue un compte rendu des activités qu'il remet dans les délais fixés par l'équipe pédagogique.

Le compte rendu des activités aborde, en préambule, l'organisation de l'entreprise ou de l'atelier et le secteur professionnel concerné. Il doit mettre en évidence les tâches ou travaux significatifs réalisés en précisant le niveau d'autonomie et la participation à l'action collective. L'organisation des travaux et l'approche des coûts de réalisation doivent être abordées.

À partir de la totalité des comptes rendus d'activités et après validation de l'équipe pédagogique, l'élève réalise un dossier proposant une présentation organisée et critique :

- du secteur professionnel et des entreprises ou ateliers supports des activités ;
- des éléments techniques, esthétiques et économiques de deux réalisations dont une en packaging.

Les documents ou informations collectés doivent respecter les règles de confidentialité propres à l'entreprise ou à l'atelier.

Le dossier ne doit pas excéder 10 pages format A4 et les annexes éventuelles, 10 pages.

Au dossier sont également jointes les attestations de stage. Elles permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (dates, durée, secteur d'activité).

Un candidat qui ne présente pas les attestations de stage ne peut pas faire valider la partie évaluant la formation en milieu professionnel de l'épreuve E3.

2. Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du rapport d'activités.

L'apprenti constitue un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

Le dossier de synthèse doit être rendu un mois avant la date de début des examens lorsque l'épreuve est présentée sous forme ponctuelle.

3. Voie de la formation continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le cadre de la formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel. Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

b) Candidat en situation de perfectionnement

L'attestation de formation en milieu professionnel est remplacée par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur professionnel concerné en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Sur la base de son expérience, le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

4. Candidat positionné

Pour les candidats ayant bénéficié d'une décision de positionnement en application de l'article D 337-130 du code de l'éducation, la durée de formation en milieu professionnel ne peut être inférieure à 6 semaines.